**29ème session du Groupe de Travail chargé de l’EPU**

**Pays sous examen : Le Mali**

**Déclaration de la Mission Permanente de la Rép. Islamique de Mauritanie**

**Monsieur le Président**,

Ma délégation souhaite la cordiale bienvenue à **SE** **Maître** **Kadidia Sangaré Coulibaly**, Ministre des droits de l’homme, ainsi qu’aux distingués membres de sa délégation et, les félicite pour brillante présentation du Rapport national du Mali.

Ainsi qu’il ressort de la documentation soumise pour le présent examen, le Mali a, mis en œuvre la quasi-totalité des recommandations acceptées lors du deuxième cycle de son EPU et durant la période considérée d’importantes évolutions positives sont intervenues en matière de protection et de promotion des droits de l’homme.

Ces évolutions qui concernent aussi bien le plan normatif et institutionnel que le domaine opérationnel témoignent de la priorité que les autorités maliennes attachent au respect des droits de l’homme en dépit de l’impact négatif de la crise multidimensionnelle et des défis qu’elle pose.

Dans ce contexte, la Mauritanie apprécie hautement les efforts louables du Mali en faveur de la protection des droits des femmes et en matière de lutte contre les violences basées sur le genre.

Sur un autre plan, ma délégation accueille favorablement les mesures prises par le Gouvernement malien pour mettre fin aux exécutions extrajudiciaires, à la torture et aux mauvais traitements.

Ma délégation salue l’engagement du Mali dans la promotion de la paix et de la réconciliation nationale ainsi que ses efforts visant à assurer l’effectivité du droit à un niveau de vie suffisant et dans ce cadre, appelle la communauté internationale à poursuivre son appui à ce pays.

Pour terminer, ma délégation souhaite plein succès au Mali dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées à l’issue du présent examen.

**Je vous remercie**.